

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 08 MARS 2023 À 19H30  
SALLE DES MARIAGES**

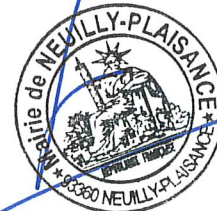
**ORDRE DU JOUR**

- 01 - Désignation de représentants au comité stratégique de la Société du Grand Paris.
- 02 - Rapport en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
- 03 - Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).
- 04 - Concession d'exploitation des parcs publics de stationnement de Neuilly-Plaisance – Passation d'un acte modificatif n°2.
- 05 - Passation d'un acte modificatif n°21 au traité de concession des marchés publics d'approvisionnement du 17 février 1994.
- 06 - Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial de la Ville de Neuilly-Plaisance au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Neuilly-Plaisance.
- 07 - Travaux d'enfouissement des réseaux électriques de distribution publique, de communications électroniques et d'éclairage public – Convention de Maîtrise d'Ouvrage Temporaire conclue avec le SIGEIF pour l'avenue Jean Jaurès – Programme 2024.
- 08 - Travaux d'enfouissement des réseaux électriques de distribution publique, de communications électroniques et d'éclairage public - Convention de Maîtrise d'Ouvrage Temporaire conclue avec le SIGEIF pour la rue du Bois d'Avron – Programme 2024.
- 09 - Fixation du fonds de compensation des charges territoriales à compter de 2023 par l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Grand Est.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 02 mars 2023.

Christian DEMUYNCK

Maire



6 rue du Général de Gaulle  
93360 Neuilly-Plaisance  
Tél. : 01 43 00 96 16  
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :

[contact@mairie-neuillyplaisance.com](mailto:contact@mairie-neuillyplaisance.com)

*(Tous les courriers doivent être  
adressés impersonnellement à  
Monsieur le Maire)*